

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 82 (1931)
Heft: 12

Artikel: La main-d'œuvre bûcheronne [fin]
Autor: Grivaz, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que les trouées soient ouvertes lors d'une année à semences, cela va de soi. Mais en théorie seulement. L'année de semence doit trouver le sol préparé : or, dans la forêt de montagne, le sol met bien des années à réagir, parfois des décennies. D'où difficulté à déterminer le moment opportun de créer la trouée. Toujours ou jamais ? On sera généralement en retard pour profiter des manifestations immédiates de la nature ; il faudrait les escompter à l'avance. D'où la nécessité d'observer la vie de la forêt avec une incessante, une croissante intensité. C'est dans cette étude, d'ailleurs, que le forestier rafraîchit son esprit et se débarrasse des poussières administratives. *A... Py.*

La main-d'œuvre bûcheronne.

Extrait d'une conférence faite à l'assemblée générale de l'*Association forestière vaudoise* (A. F. V.), par *F. Grivaz*, inspecteur forestier.

(Fin.)

A côté de cette question de formation, il en est une autre aussi importante, qui joue son rôle, c'est celle de *l'outillage forestier* ; celui-ci peut influencer le rendement du travail jusqu'à le doubler ; des essais comparatifs absolument exacts l'ont montré.

Le public ne se représente pas ce que doit posséder une équipe de bûcherons. Nous ne vous ferons pas l'énumération de l'outillage nécessaire à une équipe de trois hommes — l'équipe normale à notre avis — mais vous serez certainement surpris d'entendre que pour un travail rationnel, son coût n'est pas inférieur à 350—400 fr. Or, ceci représente un vrai capital pour des gens qui jusqu'ici étaient si mal payés ! Cette dépense, en outre, n'est pas faite une fois pour toutes, mais doit être renouvelée en partie assez fréquemment.

Les propriétaires de forêts, lorsqu'ils adjugent des coupes à un prix que l'on sait être trop bas, pensent-ils à cette charge du bûcheron ? Celui-ci, au lieu de pouvoir renouveler, moderniser son outillage, doit alors continuer à travailler avec un vieux matériel, complètement usagé, ne permettant qu'un mauvais travail et exigeant une dépense d'énergie trop grande. Le rendement en souffre.

Et lorsqu'il peut améliorer son outillage, personne n'est là

pour le renseigner. Il adopte celui en usage dans la contrée, ignore qu'il y a mieux et maintient un esprit de routine qui n'est pas compatible avec le progrès.

Il réduit, par économie, son outillage au minimum et cette économie se traduit par un rendement inférieur. Un exemple intéressant est celui du chevalet de fagotage. Pour lier des fagots, les bûcherons lient à la main, ou à l'aide d'un chevalet. Or, des calculs ont montré qu'il faut 76 minutes pour lier 100 fascines avec un appareil, tandis qu'il en faut quatre fois plus pour les lier à la main, soit 300 minutes.

Mais il ne suffit pas de posséder un outillage complet; il faut surtout l'*entretenir* si l'on veut qu'il donne son plein rendement. Cela réclame des connaissances que bien des bûcherons ne possèdent pas, personne ne leur ayant donné des directions à ce sujet.

L'outil qui réclame certainement le plus d'entretien est la scie passe-partout; or ce travail doit être fait très minutieusement et demande grande habileté et exactitude.

Le bûcheron sait bien que sa scie doit avoir moins de chemin pour travailler dans les bois durs que pour travailler dans les bois tendres, mais sait-il quelle est la différence pour qu'elle donne le maximum de rendement? Sait-il que l'angle du biseau d'aiguisage des dents doit être plus grand pour travailler dans les bois durs que pour travailler dans les bois tendres?

Toutes ces questions de détail sont d'importance; le bûcheron doit être renseigné à leur sujet, car on a pu constater une différence de rendement allant jusqu'à 50% suivant l'état d'entretien d'une scie.

Ce matériel devrait être renouvelé plus fréquemment.

Une équipe travaillant normalement devrait changer ses scies tous les quatre ans, car au bout de ce temps d'usage le rendement a diminué. Ce n'est certes pas ce qui se produit actuellement: trop souvent la même scie passe d'une génération à une autre.

Le bûcheron ignore aussi quel est le système de denture le meilleur. Il sait seulement que son vieux collègue X. utilise telle marque et, suivant un esprit de routine cher à notre tempérament vaudois, il adopte le même système.

Quoi d'étonnant, du reste : personne n'est là pour le renseigner sur la base d'essais comparatifs.

Une maison allemande fabrique 375 modèles de scies différentes. Le voyez-vous errer dans l'énumération des prix-courants de cette fabrique pour en choisir une ?

En Suisse, 13 dentures différentes sont en usage; laquelle choisir et aussi quelle longueur de scie ?

L'Office forestier suisse de Soleure a mis à l'étude cette question de l'organisation rationnelle du travail forestier. Une commission technique a été nommée, il y a deux ou trois ans, et semble maintenant sortir de l'ombre, grâce à l'activité de M. Ch. R. Gut qui lui a été spécialement attaché.

Les premiers concours de bûcheronnage ne tenaient pas compte de l'outillage, mais il a fallu se rendre à l'évidence de l'importance de cette question. Les bûcherons possédant un outillage complet et bien entretenu méritaient d'être récompensés, tandis que pour les autres c'était une occasion de les rendre attentifs à l'avantage qu'ils auraient à le modifier. Les équipes devaient se présenter sur les chantiers avec leur outillage complet; souvent c'était l'étalage d'un vrai musée.

L'A. F. V. a aussi amélioré les conditions de travail du bûcheron en distribuant, comme récompense, dans les dits concours de bûcheronnage, des outils forestiers. C'est par elle que la scie à dent de rabot *Simonds* a été introduite dans le canton, scie considérée chez nous comme ce qu'il y a de plus moderne, alors qu'elle est en usage en Amérique depuis plus de 30 ans.

* * *

Un troisième point important nous reste à traiter, à côté de la formation professionnelle du bûcheron et de son outillage : le *côté social* de cette profession. C'est certainement le plus important, puisque c'est celui qui encouragera ou non la nouvelle génération à se vouer à cette occupation.

La première chose à faire quand on veut honorer une profession c'est de rétribuer convenablement ses représentants. Or ce n'est guère le cas, actuellement, en forêt, avec le système désastreux de l'adjudication au plus bas soumissionnaire.

Il faudrait arriver à un système mixte entre l'adjudication et la remise des travaux à des prix déterminés. Il faudrait, lors de

chaque martelage, taxer la valeur du travail et se baser sur ce prix pour adjudger. Quand un propriétaire de forêt croit faire un bénéfice en adjudgeant à un prix plus bas, il ne se représente pas le tort qu'il cause à l'ouvrier, lequel ne peut plus gagner convenablement sa vie. Peut-être celui-ci n'avait-il qu'à faire un prix plus élevé ? Avec le système de la soumission, il est souvent obligé de soumissionner à des prix dérisoires s'il veut avoir le travail dont il a besoin pour vivre. Ceci n'est pas pour encourager la génération actuelle. Le système de l'adjudication au plus bas soumissionnaire décourage les éléments les meilleurs.

C'est certainement un des facteurs qui a joué le plus grand rôle dans la diminution de la main-d'œuvre bûcheronne. Et lorsque nous n'aurons plus d'équipes indigènes, lorsque nous serons à la merci d'équipes étrangères qui auront le monopole de ce travail, ce ne sera plus le propriétaire qui aura le choix des prix : il ne pourra que subir ceux qui lui seront imposés. Peut-être alors regrettera-t-il la parcimonie qui aura provoqué cet état de choses.

* * *

Une amélioration du sort du bûcheron a été apportée par la loi de 1911 sur l'assurance-accident obligatoire. En fonction depuis 1918, on réalisera que cette loi a empêché la misère d'entrer dans bien des familles si l'on songe que, chaque année, il n'y a pas moins de 3500 accidents dans la forêt suisse.

Mais c'est, en somme, le seul point qui rapproche l'ouvrier de la forêt de celui de la fabrique. Dans bien d'autres cas, que de différences ! Par exemple, au point de vue du bien-être, qu'a-t-on fait ? Alors que pour l'ouvrier des fabriques on a aménagé des réfectoires confortables, des installations de douches modernes, pour l'ouvrier de la forêt aucune amélioration n'a été apportée.

Et, pourtant, les besoins du bûcheron de 1930 ne sont plus les mêmes que ceux du bûcheron de 1830. Il demande plus de bien-être, plus de confort, sans être cependant bien exigeant; conséquence d'une civilisation plus raffinée. Travaillant à un labeur très rude, pendant une saison durant laquelle le temps n'est pas toujours clément, il voudrait trouver en forêt un peu de bien-être, parfois un abri autre que celui donné par la frondaison d'un sapin.

Nous nous sommes intéressé, depuis une dizaine d'années, à ces refuges forestiers. Nous en avons fait construire de nombreux dans notre arrondissement et il s'en construit encore. Nous pouvons vous assurer, Messieurs, qu'ils sont indispensables, *qu'il faut en créer*. Ils sont utiles doublement au bûcheron, par l'abri qu'ils lui offrent et par la possibilité qu'ils lui donnent de pouvoir réduire ses outils. Nous avons insisté sur l'importance de l'outillage forestier; s'il peut être mis chaque soir à l'abri, au sec, il durera plus longtemps et demandera moins d'entretien.

Il serait intéressant de parler aussi de l'occupation du bûcheron en dehors des saisons d'exploitation, mais cela nous entraînerait trop loin. Disons seulement qu'un de nos collègues, M. *Barbey*, réussit à conserver une main-d'œuvre qui échappe à d'autres propriétaires de forêts, par ses chantiers de Lignerolles.

Résumant ce qui précède, les moyens qui pourraient peut-être améliorer la situation semblent être les suivants :

Formation professionnelle du bûcheron, mais sur des bases plus simples que celles prévues par le règlement inter-cantonal d'apprentissage de 1925.

Organisation de cours régionaux sur l'outillage forestier et son entretien.

Possibilité pour le bûcheron d'acquérir certains outils forestiers *étrangers*, sans passer par les trop nombreux courtiers *étrangers* qui les renchérissent hors de toute proportion.

Adjudication des coupes à des prix de taxe permettant un gain suffisant.

Construction de refuges forestiers.

Tout ceci ne peut se réaliser sans dépenses supplémentaires; mais une amélioration ne peut être apportée sans cela. Il ne faut pas se baser sur la période de crise que nous traversons pour examiner ces questions; il faut voir plus loin, avoir confiance en l'avenir, car la forêt jouera toujours le rôle qu'elle a joué dans notre économie nationale.

Mais cette forêt, pour donner son plein rendement, a besoin d'ouvriers; c'est donc un devoir, une obligation de conserver, ou de rétablir, cette main-d'œuvre bûcheronne qui doit être indigène et non étrangère, comme c'est malheureusement le cas dans bien des régions.

F. Grivaz.
